

Màj 03/10/2024

UE 1.1. Disciplinaire fondamentale

12 ECTS

Cette UE disciplinaire fondamentale a pour objectif de faire acquérir les fondements d'une discipline dans l'une des spécialités correspondant aux parcours de la formation. Il s'agit d'un enseignement à choix. Cinq enseignements constitutifs (EC) sont proposés, l'étudiant en choisissant trois parmi les cinq. Cela lui permet de préciser ou de conforter son choix de spécialité, si à l'entrée en M1 celui-ci n'est pas définitif.

Bloc de Compétences et de Connaissances-BCC 1 : Connaitre les concepts de base en Biologie Santé

Enseignement à choix : 5 enseignements constitutifs (3 choix parmi 5)

- Maladies neurodégénératives
- Physiopathologie des maladies nutritionnelles
- Croissance, vieillissement et mort cellulaire
- Organisation et fonction des membranes biologiques
- Régulation génique chez les eucaryotes

Contrôle des connaissances : 30% contrôle continu et 70% terminal écrit